

L'insertion professionnelle des handicapés physiques et l'humanisation des hospices au centre des préoccupations de Mme Veil

« Maman m'a dit que tu m'amènerais un cadeau, où il est mon cadeau ? » : le petit Vincent, pensionnaire de l'Institut des Hauts-Thébaudières ne semblait guère impressionné par la personnalité de son illustre visiteuse et ne pensait qu'à son cadeau. Mais le Ministre de la Santé, Mme Simone Veil ne put que répondre qu'elle n'avait rien amené, le réconfort de sa présence étant essentiellement appuyé par les propos du discours qu'elle prononça ensuite devant les élèves et parterre de personnalités : « Il convient que le monde soit préparé à accueillir les handicapés (...). Il convient surtout de mener une politique résolue d'insertion professionnelle, en recherchant notamment des métiers et des emplois adaptés aux différents handicapés, de faire bénéficier les déficients visuels des aides que permet le développement des techniques, et de les informer sur leurs droits. »



Mme Veil devait conclure : « Vous pouvez être certains que le gouvernement, au delà même de la loi d'orientation, entend mettre tout en oeuvre pour que chacun dans notre société ait la place qui lui revient. » Avant de quitter l'Institut elle remerciait les palmes académiques à M. Frances, Mme Le Fort, sous-directrice, MM. Babiaux, Le Bot, Gilbert, Mlle Heilleux.

A l'hôpital de Vertou

Le cortège officiel se rendit ensuite à l'hôpital de Vertou où

En matière de technique l'Institut des Hauts-Thébaudières en Vertou constitue un instrument primordial, en dépit des défauts exposés par certains, notamment au sein du personnel, qui avaient organisé une manifestation, dont on trouvera par ailleurs le récit. Le frère Francis directeur de l'Institut fit les honneurs de son école à Mme Veil (qui coupa le ruban tricolore), et aux nombreuses personnalités présentes, notamment MM. Mestre préfet de Région, de Fauchigny Lucinge sous préfet, de Coassé, Brissac président du Conseil Général, Dejoie conseiller général, maire de Vertou, Caron secrétaire général de la Loire Atlantique, Macquet et Boilo députés, Morice et Guillard sénateurs Barré conseiller général maire de Valley, Mme Gandermer vice-présidente du Conseil Général, Mme Jouaire directrice de la DASS, M. Pezin directeur de l'équipement, M. Paynaud directeur du CHR,...

La visite de l'établissement fut marquée par de fréquents arrêts dans les salles de classes, les laboratoires, et les ateliers, Mme Veil assista à une leçon de lecture et à une leçon de géométrie, se fit expliquer en détail comment l'on réalise une table-ban en vannerie ou un carrosse en bois tiré par quatre chevaux.

A l'heure des allocutions M. de Coassé Brissac prit en premier la parole, rappelant que depuis la création de l'école de la Persgallière en 1856 le Conseil Général a toujours persisté dans son effort en faveur des handicapés et disant qu'il voyait dans la présence de Mme Veil aux Hauts-Thébaudières « la preuve que le Conseil Général de Loire-Atlantique agit dans le bon sens. »

Le frère Francis, après un bref historique de la réalisation dont l'architecture « est admirée par beaucoup, critiquée par d'autres », insista sur les projets pédagogiques qui doivent permettre l'intégration des déficients visuels dans un milieu normal. Il évoqua aussi l'inquiétude du personnel au sujet de la loi d'orientation.

A son tour M. Macquet évoqua les difficultés rencontrées pour en arriver à cette réalisation, et achèva son propos sur une note d'espoir : « dans ce monde tourmenté il existe des hommes et des femmes capables d'agir en faveur des déshérités et qui vous font confiance pour assumer l'immense tâche que vous avez entreprise, au service de l'homme pour lui assurer son bonheur. »

Mme Veil fut accueillie par le directeur M. Gourbil C.J., après un nouveau ruban et une courte allocution dans laquelle il rappela l'historique de l'hôpital, lui fit visiter l'établissement. A l'issue de cette visite une réception était organisée à l'hôtel de Ville où après le mot de bienvenue de M^r Dejoie, Mme Veil prit à nouveau la parole, insistant sur le fait que l'hôpital local doit jouer un rôle important dans la vie sociale, elle exprima son souhait de « voir s'accomplir l'humanisation des hospices, qui consiste à rendre à la population les services qu'elle attend d'établissements d'hébergement ».

Des manifestations et des réactions

Le passage du ministre de la Santé a été aussi marqué par des manifestations de la part des travailleurs des hôpitaux publics du département, du secteur santé aides ménagères, laboratoires, enfance inadaptee de l'école d'assistants sociaux, de l'école d'éducateurs de Nantes et d'Angers ainsi que de l'I.M.E. de Saint-Hilaire-de-Chaleons. Une trentaine de manifestants étaient ainsi aux Thébaudières et plus de 200 à Vertou. Au cours du meeting qui précéda l'arrivée du ministre à Vertou le représentant de la C.F.D.T. déclarait : « Les problèmes sont si nombreux que nous n'avons pas jugé utile de discuter avec un ministre qui nous aurait reçus et écoutés mais qui n'a pas l'intention de satisfaire nos revendications ». Il expliquait ensuite la position de la C.F.D.T.

« Nous sommes un secteur privé particulièrement rentable, sanguin du service public ou les patrons font autant de bénéfices que les travailleurs sont exploités », la C.F.D.T. réclame des effectifs suffisants, des salaires supérieurs à 2 500 F, la suppression des primes, des équipements à ce sujet on rappelle les problèmes de l'hôpital Nord à cause duquel la ville de Saint-Herblain est menacé de jugement faute de pouvoir faire face aux emprunts contractés. La C.D.F.T. veut donc une véritable réforme, pour les travailleurs hospitaliers et pour les hospitalisés. Les manifestants déclarent aussi poursuivre la lutte contre « le démantèlement de la S.S., la loi d'orientation, la filière (loi Gamin), la loi hospitalière et sociale, la politique salariale, les restrictions budgétaires, le démantèlement du service public au profit du privé ». Le syndicat C.G.T. en lance inadaptae participait aussi à la manifestation pour soutenir la lutte des travailleurs sociaux en formation et demandait la nationalisation des centres de formations dénonçant la visite du ministre comme une manoeuvre électorale.

A l'arrivée du ministre à Ver-

C.H.R. Nord, soit confiée à des entreprises départementales. Le ministre lui a fait savoir qu'elle était très favorable à ce souhait et qu'elle engagerait fortement les entreprises locales à se regrouper afin de soumissionner.

Les parents d'élèves de l'Institut des Hauts-Thébaudières

Dans une lettre remise au ministre de la Santé, l'association des parents d'élèves de l'Institut des Hauts-Thébaudières s'inquiète de l'avenir de leurs enfants. D'autre part la loi de juin 1975 faisant une « obligation nationale de l'intégration sociale des personnes handicapées » ils demandent :

— que soit favorisée et développée l'intégration des enfants handicapés qui en sont capables, dans le cycle scolaire, normal, en particulier à partir de la seconde, avec éventuellement une aide technique des établissements spécialisés ;

— que soit respectée avec rigueur la législation sur l'emploi des handicapés : la loi de 1957 qui fait devoir à toute entreprise suffisamment importante d'employer 3% d'handicapés, n'a jamais été vraiment appliquée ;

— que soient créés des ateliers, protégés, des centres d'aide par le travail, des centres de distribution du travail à domicile pour ceux qui ne peuvent être intégrés au monde du travail. Il faut que ces établissements soient assez nombreux pour être dispersés et ainsi éviter à ces jeunes, le traumatisme supplémentaire qu'est la rupture avec le milieu familial ;

— que l'appareillage optique soit remboursé décernement et que la notion de prothèse soit élargie ;

— qu'il soit pris en considération que les mères d'enfants handicapés ne peuvent exercer une profession et n'auront donc aucune retraite et risquent donc de se trouver sans ressources à 60 ans ou même plus tôt.

La C.G.T. : Non à la politique de rigueur

L'union syndicale C.G.T. du C.H.R. de Nantes, dans un communiqué, attire l'attention du ministre de la Santé sur le caractère extrêmement grave et préjudiciable pour la vie hospitalière, pour le personnel et les malades, des dernières mesures envisagées qui entendent instaurer une politique de rigueur au plan d'austérité du gouvernement : ceci, déclare le communiqué, de la façon la plus arbitraire. La C.G.T. s'élève contre la compression des effectifs et de dépenses qu'elle considère comme incompatible avec la qualité des soins demandés. En conclusion le communiqué indique que les personnels hospitaliers du C.H.R. de Nantes participent à la semaine d'action de fonction publique qui se déroule jusqu'au 29 octobre.

C.H.R. Nord : priorité aux entreprises locales

Lors de la réunion du conseil d'administration du C.H.R., M. Loïc Le Masne, conseiller général, président de la commission de l'Economie et de l'Emploi, du conseil général, a demandé à M^{me} Simone Veil que la plus grande part des marchés correspondant aux 130 millions de francs d'investissement, que représente le construction du